

Consultation de l'Institut de la Montagne auprès des acteurs français de la montagne à propos de la relance du marché unique par la Commission européenne

Suite à l'Assemblée générale de l'Association européenne des élus de la montagne (AEM) qui s'est déroulée le 3 février 2011 à Bruxelles (Parlement européen), une série de tables rondes et d'interventions sur les sujets d'actualité au plan européen (Valorisation des services éco-systémiques, Cohésion territoriale, etc.) a été proposée.

Parmi elles, en collaboration avec l'Intergroupe « montagnes, îles et régions à très faible densité de population » du Parlement européen, Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché unique est intervenu sur la thématique : « Marché unique, Services d'intérêts général et régions à handicap naturel permanent ».

Ce fut une occasion très importante de faire le point avec lui sur les attentes des territoires de montagne en matière de services à la population et de prises en compte des spécificités territoriales dans la relance du marché unique « Single Market Act » [http://ec.europa.eu/internal_market/smact/index_fr.htm] soumis à débat public.

Par cette consultation, l'Institut de la Montagne vous propose de contribuer à ce débat public, en tant qu'acteurs des territoires montagnards français et/ou partenaires de l'Institut de la Montagne, en soumettant votre point de vue sur la relance du marché unique et, en particulier, sur les 50 mesures proposées par la Commission autour des questions de services d'intérêt économique général.

De son côté, l'Institut de la Montagne s'engage à faire remonter les remarques que vous souhaiteriez mettre à l'ordre du jour dans le cadre de cet Acte pour le marché unique.

Nous sommes conscients de l'effort que nous vous demandons au vu du délai que nous vous laissons pour vous retourner mais nous sommes persuadés de l'intérêt que vous portez au marché unique et de votre volonté à contribuer à ce débat public.

Nous souhaiterions que vous fassiez ces retours par le formulaire joint au présent document (à la fin) avant le 22 février 2011 (*à remplir en ligne*). A partir des réponses que vous aurez établi, l'Institut de la Montagne réalisera une synthèse qu'il fera ensuite parvenir, en tant qu'interlocuteur privilégié de l'AEM à la Commission européenne avant le 28 février 2011.

A l'issue de cette consultation, la Commission proposera aux autres Institutions de sceller leur engagement sur la version définitive de l'Acte.

Acte pour le Marché unique - Pour une économie sociale de marché hautement compétitive 50 propositions pour mieux travailler, entreprendre et échanger ensemble en bref :

Le marché unique a pour objectif de garantir à tous les citoyens consommateurs européens l'accès à des produits sûrs et fiables répondant à des normes et proposés à des prix compétitifs. C'est vrai des produits agricoles et alimentaires ainsi que des produits manufacturés. Cela doit le devenir - et être perçu comme tel - dans de nombreux autres domaines d'activité, notamment les services, y compris les services d'intérêt économique général et les services financiers de détail.

C'est sur cette notion de services que nous attirons plus particulièrement votre attention, celle sur laquelle, à travers vos organisations vous êtes susceptibles d'intervenir en tant qu'acteurs, européens, nationaux ou régionaux, publics et privés, économiques et sociaux.

La perspective de cet Acte est d'exploiter les gisements de croissance importants que recèlent l'économie numérique, le secteur des services ainsi que les mutations liées à l'environnement et au changement climatique, et d'autre part, de faire émerger un consensus autour de ces questions au sein de l'Union Européenne.

Pour ce faire, la Commission propose 50 mesures pour la relance du marché unique et permettre :

- **une croissance forte, durable et équitable avec les entreprises pour :**

1. Encourager et protéger la création
 2. Promouvoir de nouvelles pistes pour l'économie durable
 3. Les petites et moyennes entreprises
 4. Financer l'innovation et les investissements de long terme
 5. Créer un environnement juridique et fiscal favorable aux entreprises
 6. Etre compétitif sur les marchés internationaux
- **Intégrer les Européens au coeur du marché unique pour retrouver la confiance pour :**
 1. Améliorer les services publics et les infrastructures d'intérêt général
 2. Renforcer la solidarité dans le marché unique
 3. Un accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie
 4. De nouveaux moyens pour l'économie sociale de marché
 5. Un marché unique au service des consommateurs
 - **Etablir dialogue, partenariat, évaluation : les outils d'une bonne gouvernance du marché unique.**

Ce sont ces 50 mesures pour la relance du marché unique que la Commission soumet à débat public. Vous pouvez retrouver la liste des 50 propositions dans le tableau de synthèse (pp 40-52) extrait de la Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Vers un Acte pour le Marché unique - Pour une économie sociale de marché hautement compétitive 50 propositions pour mieux travailler, entreprendre et échanger ensemble : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0608:FIN:FR:PDF>

Au terme de ce débat public et sur base des conclusions qui en seront tirées, la Commission souhaite que l'ensemble des Institutions européennes s'engagent, au début de l'année 2011, à faire de cet Acte et de ses 50 mesures le plan d'action politique définitif, pour la période 2011- 2012. Sa réalisation permettra de marquer de manière dynamique le 20ème anniversaire du marché unique à la fin 2012.

Formulaire de réponse :

Répondez-vous en tant que:* (obligatoire)

Particulier

Organisation X

Autorité publique

Syndicat

Fédération industrielle

Entreprise

Organisation de consommateurs

Organisation non-gouvernementale

Cercle de réflexion

Autres FONDATION PARTENARIALE de droit français sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale

Oui

Non

Pays* (obligatoire) France

Courriel* (obligatoire) guy.marmet@unit.eu

Questions

1. Quel regard global portez-vous sur l'[Acte pour le marché unique](#)?* (obligatoire)

Positif X

Neutre

Négatif

Commentaires additionnels (facultative) (maximum 2000 characters) UNIT inscrit son action dans le cadre du partage gratuit des ressources pédagogiques numériques entre universités françaises et européennes et dans le cadre de la formation tout au long de la vie pour l'ouverture à l'emploi.

2. L'Acte pour le marché unique propose [50 actions](#): merci d'indiquer celles qui vous paraissent les plus importantes en cochant la case correspondante (10 choix maximum))* (obligatoire)

- | | |
|---|---|
| 1. Brevet européen | 26. Infrastructures de transport |
| 2. Copyright X | 27. Infrastructures énergétiques |
| 3. Contrefaçon et piratage | 28. Spectre radioélectrique européen |
| 4. Marché intérieur des services | 29. Respect des droits sociaux fondamentaux |
| 5. Commerce électronique | 30. Détachement des travailleurs dans d'autres Etats membres |
| 6. Normalisation | 31. Retraites |
| 7. Système de transport intégré | 32. Restructurations industrielles |
| 8. Fiscalité de l'énergie | 33. Reconnaissance des qualifications professionnelles X |
| 9. Les services aux entreprises | 34. Mobilité des étudiants |
| 10. Empreinte carbone des produits | 35. Reconnaissance des compétences et de la formation X |
| 11. Efficacité énergétique | 36. Entreprenariat social |
| 12. Accès des PME aux financements | 37. Innovation sociale X |
| 13. Réexamen du Small Business Act | 38. Gouvernance des entreprises |
| 14. Règles de comptabilité | 39. Sécurité des produits |
| 15. Emprunts obligataires européens pour le financement de projets (EU project bonds) | 40. Accès aux services bancaires de base |
| 16. Investissement privé et capital-risque | 41. Prêt et emprunt responsables |
| 17. Marchés publics | 42. Obstacles fiscaux pour les citoyens |
| 18. Concessions de services | 43. Droits des passagers |
| 19. Assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés (ACCIS) | 44. Evaluation de la mise en œuvre des règles avec les Etats membres |
| 20. TVA | 45. Echanges d'information entre autorités publiques (IMI) |
| 21. Interconnexion des registres des sociétés | 46. Modes alternatifs de résolution des différends et recours collectif |
| 22. Identification et authentification électroniques | 47. Transposition des règles européennes en droit national |
| 23. Commerce international | 48. Consultation et dialogue avec la société civile |
| 24. Marchés publics internationaux | 49. Guichet unique pour l'information et l'assistance |

25. Services d'intérêt économique général (SIEG)

50. Outils informels de résolution des problèmes

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer le motif de votre choix (facultative) (maximum 6000 characters) :

Au-delà de la mission de partage des ressources du Savoirs, UNIT, à la demande du Ministère, s'ouvre aux questions des usages en offrant à ses membres et partenaires associés l'accès gratuit aux outils développés dans le domaine du développement des ressources (SCENARI), dans le domaine du moissonnage des contenus (ORI- OAI) et dans le domaine du référencement des compétences – métiers (passeport international des compétences ; concept développé depuis 2008)

3. L'Acte pour le marché unique vous paraît-il proposer des mesures appropriées pour répondre aux enjeux / défis identifiés?* (obligatoire)

Oui X

Partiellement

Non

Sans opinion

Commentaires additionnels (facultative) (maximum 2000 characters)

L'action 35 paraît jouer un rôle pivot dans le jeu de l'emploi, de la mobilité et du maintien des compétences professionnelles

4. D'autres questions vous semblent-elles mériter d'être traitées par l'Acte pour le marché unique dans le chapitre "Une croissance forte, durable et équitable avec les entreprises"? (facultative)

Oui X

Non

La veille stratégique industrielle

La transmission d'entreprises

Le développement de tableaux de bord de suivi prédictif de réussite dans l'implantation de PME hors territoire naturel

5. D'autres questions vous semblent-elles mériter d'être traitées par l'Acte pour le marché unique dans le chapitre "Les Européens au cœur du marché unique pour retrouver la confiance"? (facultative)

Oui

Non , pas vraiment nous insistons sur l'importance à traiter, très concrètement, les points 33 et 35

6. D'autres questions vous semblent-elles mériter d'être traitées par l'Acte pour le marché unique dans le chapitre "Dialogue, partenariat, évaluation: les outils d'une bonne gouvernance du marché unique"? (facultative)

Oui

Non X

Avec nos remerciements anticipés,
Très sincèrement,

L'Institut de la Montagne.